

DEMANDE DE TARIFICATION ASSURANCE GOLF

NOM OU RAISON SOCIALE (Adresse du risque si différent)

Nom, prénom : _____
 Raison sociale : _____
 Adresse : _____
 Code postal et ville : _____
 Téléphone : Professionnel : _____ Portable : _____
 e-mail : _____

DECLARATION DU DEMANDEUR :

QUALITE JURIDIQUE VIS-A-VIS DES LOCAUX :

Locataire total Locataire partiel Propriétaire Copropriétaire Nu-propiétaire Usufruitier
 Propriétaire occupant partiel Gérant libre Autre : _____

CARACTERISTIQUES DU GOLF :

Date de création : _____ Chiffre d'affaires HT (dernier exercice) : _____ € Nombre de trous : ____
 Hébergement possible des clients (hors présence d'un hôtel) : Oui, nombre de chambres : _____ Non
 Présence d'un hôtel de tourisme : Oui Non
 Nombre de membres inscrits lors du dernier exercice : _____ membres
 Pro-shop directement exploité par le golf : Oui Non
 Restaurant directement exploité par le golf : Oui Non
 Présence d'une piscine : Oui Non Si oui nombre : _____

CARACTERISTIQUES DES BATIMENTS :

Superficie développée (1) des locaux professionnels : _____ m2

(1) Superficie développée : Elle est déterminée en additionnant, en tenant compte de l'épaisseur des murs extérieurs, la superficie de tous les niveaux des locaux à usage professionnel (y compris dépendances, garages, hangars, abris, caves, greniers, sous-sols, combles, utilisés ou non) et celle des constructions ou structures modulaires rigides. Les préaux et auvents sont comptés pour 50 % de leur superficie au sol. Sont assimilés aux locaux à usage professionnel : les logements de fonction et leurs dépendances, les locaux à usage privé, dès lors qu'ils n'excèdent pas 50 m2 et ne constituent pas une résidence principale ou secondaire, ainsi que les locaux dont vous êtes propriétaire et que vous donnez en location, dont la superficie est au maximum de 300 m2. Les abris de piscine et locaux techniques de piscine ne sont pas à prendre en compte.

Présence d'un château ou manoir non classé ni inscrit « Monument historique » en tout ou partie : Oui Non
 Les bâtiments sont-ils classés ou inscrits en tout ou partie au titre des « Monuments historiques » : Oui Non
 Si « oui », vous choisissez une indemnisation des bâtiments à concurrence de (par m2 endommagé) :
 1 600 €/m2 2 400 €/m2 3 200 €/m2

Les locaux professionnels sont-ils désaffectés ? Oui Non
 Les locaux professionnels sont-ils inoccupés plus de 45 jours consécutifs ? Oui Non

PREVENTION INCENDIE DES LOCAUX : PLUSIEURS REPONSES SONT POSSIBLES

Extincteurs mobiles vérifiés (Club House, ateliers et garages) **obligatoire**
 Electricité contrôlée (Club House, ateliers et garages) **obligatoire**
 Installation de robinets d'incendie armés (RIA)
 Contrôle par thermographie infrarouge (TIR)
 Détection automatique d'incendie (DAI)
 Prévention Incendie dans les restaurants
 Extinction automatique d'incendie dans les cuisines (zones de cuisson)
 Paratonnerre et système parafoudre
 Autre moyen (préciser) : _____

PROTECTIONS CONTRE LE VOL :

• Tous locaux sauf ceux ci-dessous : portes d'accès avec au minimum un point de condamnation. Oui Non
 • Club House et bâtiment abritant le pro-shop (si ce n'est pas le Club House) :
 Portes d'accès avec au minimum 2 points de condamnation Oui Non
 Et en plus : système de détection d'intrusion relié à une société de télésurveillance de type P2 ou P3 Oui Non
 Si une réponse est « non », précisions : _____

GARANTIES

Capital mobilier au titre du « contenu » à assurer : _____ €
 Il s'agit du mobilier, matériel d'entretien, matériel de jardinage, stock, matériel de cuisson, matériel informatique, etc.)

GARANTIES OPTIONNELLES :

- Extension « Installations extérieures »
- Perte des droits d'entrée « green fees » (après détérioration des parcours)
- Annulation de compétitions (sur le site)
- Accidents corporels des clients
- Protection Juridique : avec option litiges fiscaux : Oui Non

SITUATIONS PARTICULIERES :

- Renonciation à recours contre le propriétaire et ses assureurs
- Assurance pour le compte du propriétaire
- Présence de salarié(s) sapeur-pompier volontaire

Antécédents au cours des 36 derniers mois ou des 10 dernières années (inondations)

- Avez-vous fait l'objet d'une résiliation à l'initiative d'un précédent assureur ? Oui Non
- Si « oui », motif exact : non-paiement de la cotisation pour sinistre(s) autre motif :

SINISTRALITE AU COURS DES 36 DERNIERS MOIS :

Nombre total de sinistres subis ou causés (responsabilité civile) sur cette période : _____

- dont sinistres d'incendie/explosion : _____
- dont sinistres « Détériorations des parcours » : _____
- dont sinistres de dégâts des eaux : _____
- dont sinistres de bris de glaces : _____
- dont sinistres de vol et vandalisme : _____
- dont sinistres catastrophes naturelles : _____
- dont réclamations de tiers dont les clients et vos préposés (responsabilité civile) : _____

Sinistralité « Inondations » (Catastrophes naturelles) au cours des 10 dernières années : _____

En cas de déclaration de sinistre(s), remplir le tableau ci-dessous :

Dates	Nature des sinistres (événements ou causes)	Montant en € de l'indemnité	Actions entreprises pour éviter le renouvellement de ces sinistres

Vous certifiez que les réponses aux questions et les déclarations qui précèdent sont à votre connaissance exactes.

Fait à _____ le _____
 Signature du Proposant Signature de l'assureur